



## Protocole sanitaire RCA water-polo : Saison 2020/2021

*Ce protocole vient en complément du règlement intérieur déjà en place au sein des piscines de la ville d'Arras et du règlement intérieur de notre l'association sportive.*

### Entrée dans l'enceinte de la piscine :

- L'entrée des adhérents se fait par la porte principale de la piscine Georges Daullé.
- Du gel de désinfection sera mis à disposition à l'entrée.
- Le port du masque est obligatoire pour les accompagnants et pour les adhérents âgés de 11 ans et plus, dès l'entrée sur le parking et jusqu'au vestiaire avant d'accéder au bassin.
- Les parents ne sont pas autorisés à rester dans l'enceinte de la piscine pendant les entraînements, **ni à accompagner leur enfant sur le bord du bassin pendant la séance d'entraînement.**
- Les adhérents se déshabillent dans les vestiaires respectifs (homme pour les hommes, et femmes pour les femmes pour ensuite accéder au bassin).
- L'accès au visiteur est interdit.

### Dans les vestiaires :

- Il est "recommandé" aux adhérents de venir avec leur maillot de bain sur eux afin de limiter le temps d'habillage.
- Seuls les parents de enfants âgés de 4 à 10 ans sont autorisés dans les vestiaires, jusqu'à la prise en charge de leur enfant par l'entraîneur à la sortie des vestiaires.
- Il est recommandé d'utiliser les cabines individuelles et de mettre les affaires personnelles dans les casiers à disposition dans les vestiaires.
- Une fois en tenue, les adhérents rejoignent le bassin et leur groupe d'entraînement respectif.
- Aucun effet personnel n'est autorisé sur le bord des bassins, seuls seront tolérées le matériel nécessaire à la pratique du water-polo (ballons, élastique de renforcement musculaire, planches, bouteille d'eau, etc ...)
- La douche savonnée est obligatoire avant l'entrée au bassin.

### Au bassin :

- Les regroupements ou les discussions en bords de bassin sont soumis aux règles de distanciation physique selon les recommandations gouvernementales en vigueur.
- Les entraîneurs et encadrant sont soumis au port du masque obligatoire (sauf quand celui-ci est dans l'eau).
- Le port du bonnet de bain est obligatoire.

**Fin de séance :**

- La fin des séances se fera de façon échelonnée afin de limiter les regroupements.
- La douche est interdite en fin de séance.
- Le retour aux vestiaires et le rhabillage se fait dans les vestiaires respectifs (homme pour les hommes, et femmes pour les femmes).
- Seuls les parents d'enfants âgés de 4 à 10 ans sont autorisés dans les vestiaires avec le port du masque afin d'aider au rhabillage et limiter le temps passé aux vestiaires.
- Après le rhabillage, la sortie de l'établissement doit se faire sans tarder avec le port du masque.

**Lors des compétitions :**

- Masques obligatoires pour les officiels de table et présence de SHA à la table de marque ; les officiels devront également venir avec leurs stylos
- Arbitres, encadrement et joueurs enlèvent leur masque au début de la rencontre et le remettent dès que possible à la fin du match
- Pas de serrage de mains et respect de la distanciation physique lors de la présentation des équipes ou des hymnes
- Pour les championnats de Water-Polo : PCR COVID 19 par prélèvement naso-pharyngé obligatoire de 48 à 72h avant le début des championnats masculin et féminin.

**En cas de symptômes s'apparentant au covid 19, l'adhérent et tenu de le signaler dans les plus brefs délais afin que les précautions prévues à ces effets soient prises.**